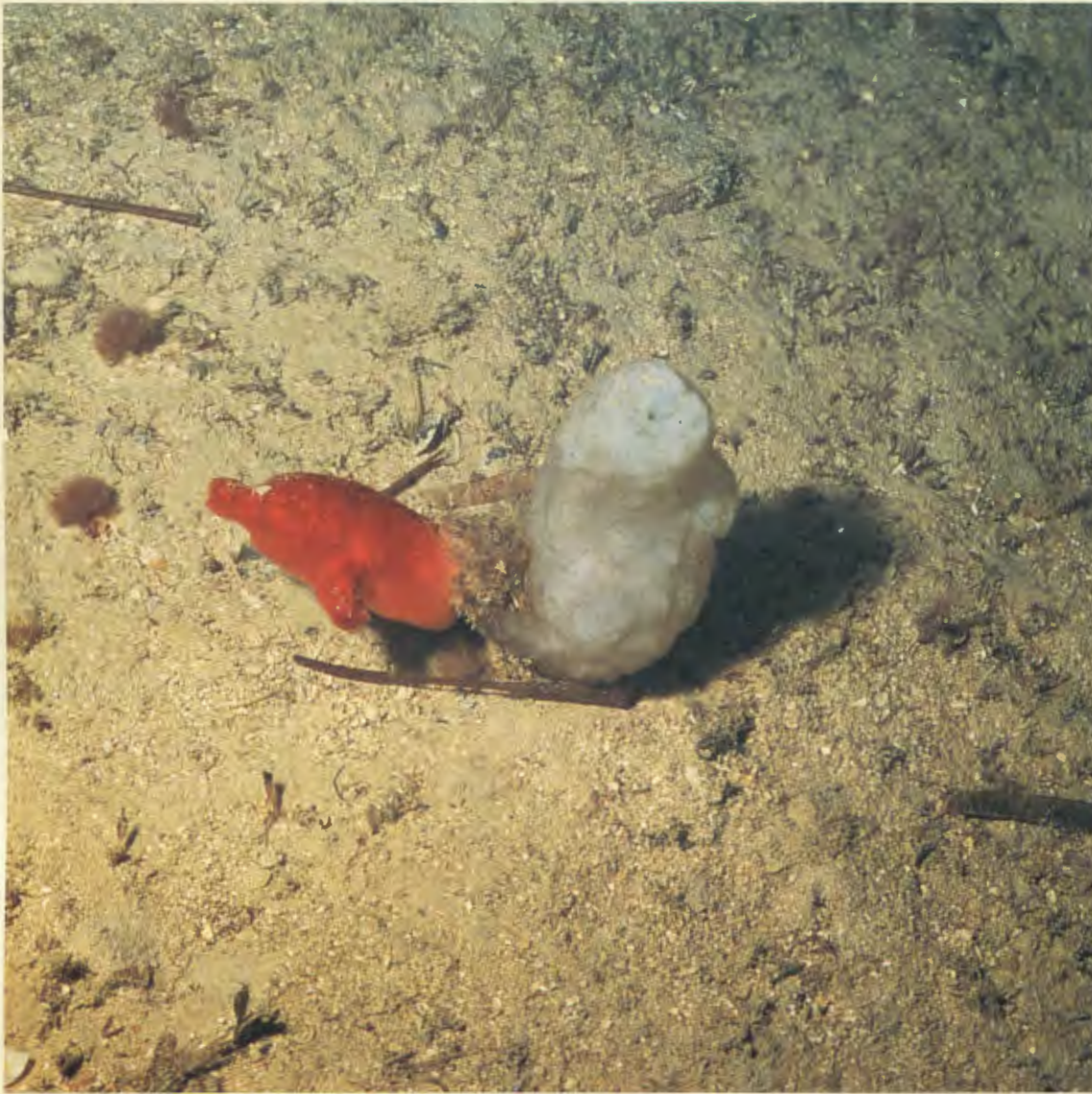


Association Monégasque pour la Protection de la Nature



Compte-rendu
des activités 1978/1979



Association Monégasque pour la Protection de la Nature

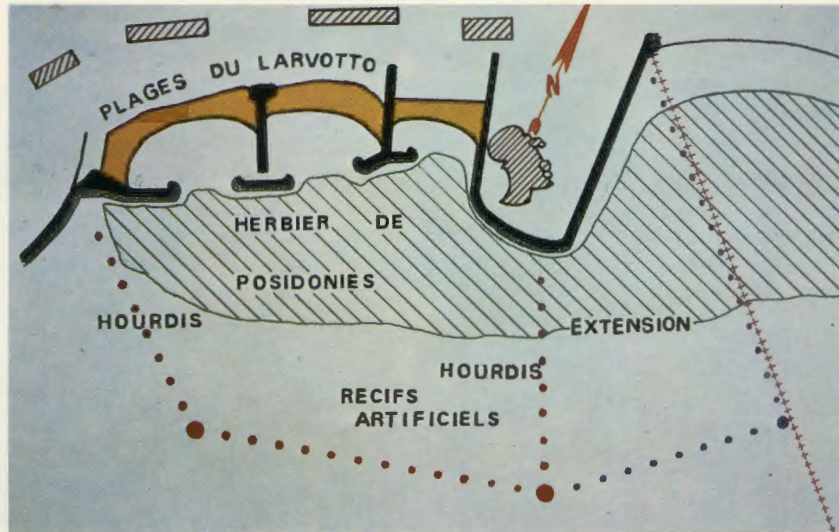


Schéma montrant l'implantation primitive de la Réserve et l'extension réalisée depuis.

Compte-rendu des activités 1978/1979



La Réserve sous-marine de Monaco Opérations de reboisement

I. La Réserve sous-marine de Monaco

Je dois cependant en remarque préliminaire, rappeler qu'en accord avec mes camarades du Conseil d'Administration j'avais souhaité limiter au maximum toute publicité sur les dons que nous avons reçus, sachant parfaitement que les personnes qui nous ont aidé jusqu'ici l'avaient fait par conviction et en toute amitié. Toutefois je crois sincèrement qu'il est bon aujourd'hui que toutes les générosités qui se sont manifestées soient connues de tous. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de rompre l'anonymat des personnes qui nous ont apporté leur soutien au cours de ces deux années. Vous les connaîtrez mieux à la lecture de ce compte-rendu.

Entretien du balisage en surface

Il s'est poursuivi sans relâche afin de remplacer les bouées emportées par les tempêtes d'hiver. Nos plongeurs, ceux des Sapeurs-Pompiers, de la Police Maritime et ceux de l'entreprise Alain Saquet (toujours présente) y ont participé dans des conditions toujours difficiles et parfois dangereuses. Mais la bonne volonté de chacun et le sens d'une certaine responsabilité dans la tâche à accomplir ont permis de maintenir le balisage d'une manière satisfaisante pour la navigation maritime. Ainsi, les nombreux navires qui évoluent dans les eaux monégasques ont pu à tous moments être renseignés sur les limites de la Réserve... à ne pas franchir.

Cependant, le balisage mis en place avec tous les soins nécessaires a continué à subir les attaques de la mer (oxydation des chaînes, abrasion de ces dernières en contact direct avec les sables et graviers à proximité des corps morts d'ancrage). Nous avons rencontré de très sérieuses difficultés dans la recherche d'une solution qui permette d'éviter un remplacement trop fréquent et très coûteux des éléments constitutifs. Grâce à la gentillesse de Monsieur Maari, Président-Directeur-Général de la Société Single Buoy Mooring, bienfaiteur de notre Association depuis sa fondation, nous pensons que ces difficultés sont aujourd'hui aplanies. Monsieur Maari soucieux de participer une nouvelle fois à l'œuvre entreprise, a permis à ses ingénieurs d'étudier les causes des dommages que nous subissions et de rechercher une solution simple mais efficace. Sans entrer dans des détails par trop techniques, le croquis ci-après permet de comprendre la constitution de notre balisage. Les points d'usure ont été pratiquement supprimés et il y a tout lieu de croire après quelques mois d'expérience que le système convient parfaitement.

Je dois ajouter qu'en cette circonstance la Société Single Buoy Mooring, à l'initiative de son Président a pris en charge l'intégralité des dépenses consécutives aux études et aux examens en laboratoire (à Marseille et à Fos).

Sa généreuse contribution à nos travaux devait être soulignée.

Contrôle par plongeurs

La vie dans la Réserve a fait l'objet de fréquentes inspections compte tenu cependant de l'état de la mer et du temps que nous pouvions y consacrer.

Nos plongeurs, ceux des Sapeurs-Pompiers, des Carabiniers, de la Police Maritime, du Club Maona (de Cros-de-Cagnes) et l'équipe de notre ami Alexandre Meinez ont assuré à tour de rôle de nombreuses missions de contrôle au cours desquelles nous avons pu suivre :

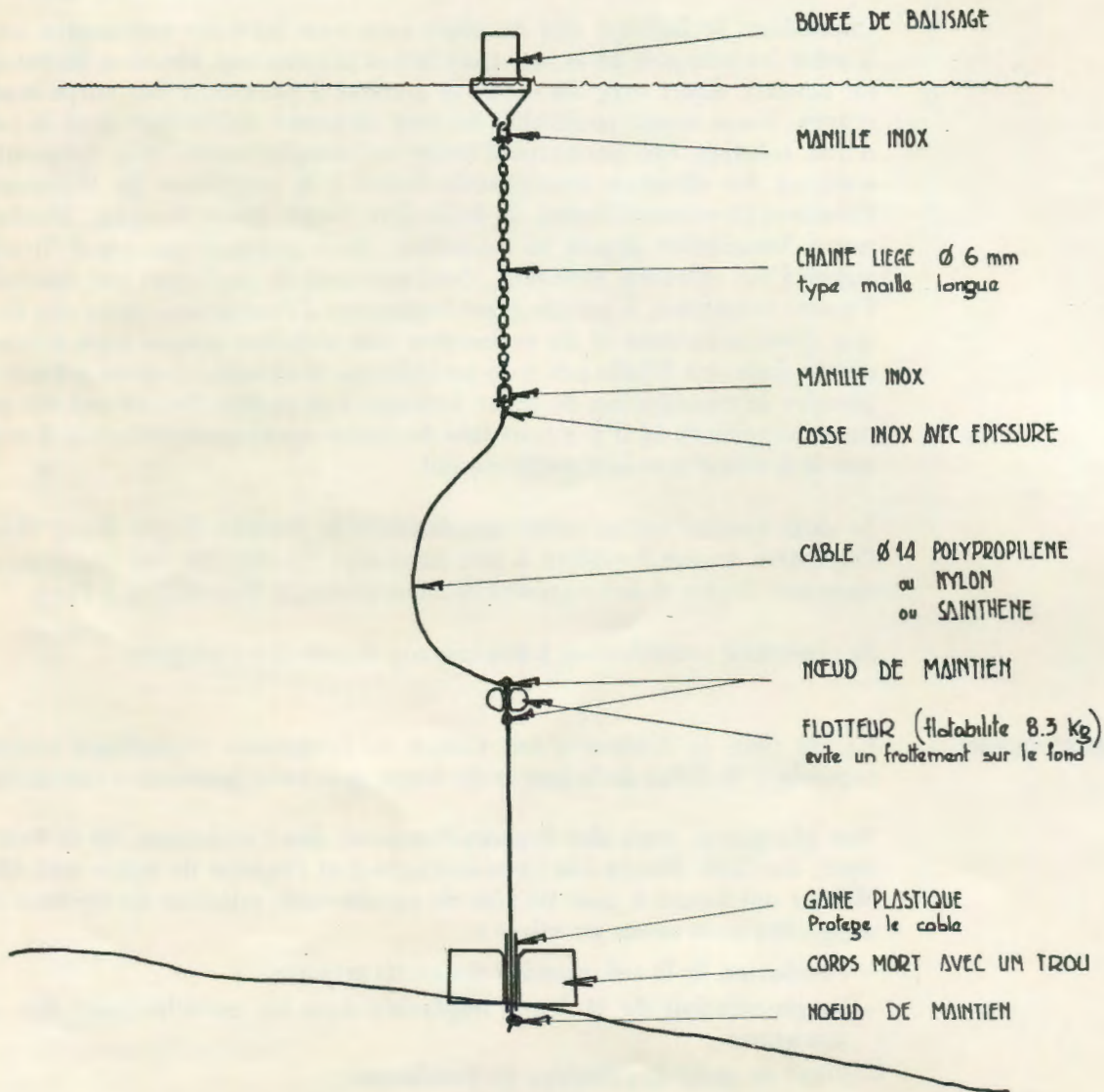
- l'évolution de la colonisation des récifs artificiels ;
- l'augmentation de la faune implantée dans les enrochements des ouvrages maritimes ;
- l'état de santé de l'Herbier de Posidonies ;
- la tenue des ancrages des bouées

Head Office
1701 Fribourg Switzerland
P.O. Box 844
Telephone (037) 223376
Telex 36207 sbm ch

Engineering Office
MC Monaco (Principality)
P.O. Box 157
57, rue Grimaldi
Telephone (93) 30.45.67
Telex SBOY X 469887 MC
Cable Singlebuoys Monaco

LIGNE DE BALISAGE

PROPOSITION : 2



Ces inspections nous ont donné l'immense joie de constater que les efforts consacrés depuis quatre années à la protection de cette zone du littoral de notre Pays ont été couronnés d'un succès certain.

En effet :

- Les récifs artificiels, en enrochements ou en hourdis alvéolaires ont été bien colonisés et nous avons pu constater la présence de nombreux bancs de sards de toutes tailles, de très belles dorades, des chapons, des labres ; les langoustes y ont élu domicile dans les enfractuosités.
- Les enrochements de défense des plages et du terre-plein du Larvotto (Sporting) abritent également une importante faune locale : castagnoles, girèles, perches, labres verts, congres, murènes, sards, loups et langoustes que l'on rencontre au fur et à mesure de la visite de ce vaste domaine sous-marin.
- L'Herbier de Posidonies est dans l'ensemble assez propre et si l'on n'a pu encore estimer son évolution grâce aux balises numérotées placées à sa limite inférieure (-20 mètres) l'on peut néanmoins affirmer qu'il a été mis fin aux agressions mécaniques qui l'ont endommagé au cours des 30 dernières années (ancres de bateaux, filets trainants, etc...).
- Les ancrages des bouées ont été inspectés régulièrement et nous avons pu tirer de précieux enseignements de ces visites pour l'entretien du balisage.

Prises de vues photographiques et cinématographiques

Le contrôle de l'évolution de la faune ne peut à l'évidence se faire dans le temps qu'avec de nombreuses photographies sous-marines. Plus de 1.000 documents ont été réalisés par nos plongeurs. Ils constituent aujourd'hui un élément important de référence.

Nous pouvons ainsi suivre les espèces nouvelles qui sont venues s'implanter dans les récifs artificiels et dont le nombre va croissant au fil du temps.

Les premières photographies faites, il y a trois ans, ont montré la présence d'une faune assez pauvre, de petite taille. Celles que nous avons prises en 1978 et 1979 sont significatives. Nous en reparlerons plus en détail dans un autre paragraphe. Mais nous pouvons affirmer sans risque d'être contredits que la Réserve sous-marine de Monaco abrite maintenant une faune abondante qui fait l'admiration de milliers de touristes à l'occasion de baignades dans l'Anse du Larvotto. Nombre d'entre eux ont même pris l'habitude de venir nourrir nos protégés au petit matin s'offrant ainsi un spectacle inoubliable.

Construction de nouveaux récifs artificiels

La construction des deux récifs alvéolaires réalisés en 1977 (30 tonnes de matériel) ayant occasionné un énorme travail aux équipes de plongeurs, nous avons recherché une formule moins contraignante.

Il n'est pas facile, en effet, d'évoluer par 30 mètres de profondeur et de regrouper des centaines de hourdis éparpillés au moment de l'immersion par bateau. Nous avons pensé que des récifs réalisés à terre puis transportés sur le site nous permettraient d'économiser un temps précieux et une trop grande fatigue. Contactée par nos soins, la Société SMETRA de Monaco a bien voulu accepter de construire pour nous deux dalles en béton armé de 2,50 m. par 3 m. (épaisseur 15 cm.). Sur chacune de ces dalles, une équipe de maçons de l'Entreprise Monégasque de Remorquage a scellé environ 150 hourdis qui nous ont été offerts par notre ami et bienfaiteur Monsieur Fernand Tinarelli, entrepreneur de Travaux publics. L'ensemble, d'un poids unitaire de 7 tonnes, présente l'avantage de constituer par un important système de galeries, un habitat privilégié d'une hauteur de 1,50 m., avec environ 600 cavités de toutes tailles. La construction de ces deux récifs s'est étalée, compte tenu du temps disponible, du mois de décembre 1978 au mois d'avril 1979.



Posidonies
Posidonia oceanica

*Touffe hors de l'eau
montrant son rhizome
et ses bouquets de feuilles*



*Touffe de posidonies
dont les racines ont été
dégagées du fond sableux
(en haut à droite, un petit labre)*



*Une des balises mises en place
à la limite de l'Herbier
afin d'en suivre l'évolution.
Le numéro de la balise est
caché par des organismes encroûtants*

Toutefois, en raison de leur poids élevé, il n'a pas été possible de les immerger sur le site choisi, à l'intérieur de la Réserve, avec les seuls moyens techniques existant au Port de Monaco au moment voulu.

Je dois cependant préciser que depuis le mois de novembre 1978, la Direction du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine Nationale Française (S.H.O.M.) avait engagé une mission dans les eaux monégasques : effectuer le levé bathymétrique de la Réserve sous-marine de Monaco, en hommage à S.A.S. le Prince Rainier III, et désirant participer à sa manière aux travaux entrepris par notre Association. C'est à cette occasion que nous avons connu le Commandant Thouin, Directeur de la Mission Océanographique de la Méditerranée à Toulon qui a bien voulu nous apporter son concours dans le cadre d'une intervention faite dans les eaux françaises. C'est ainsi que le 29 juin 1979, le navire spécialisé «Le Chevreuil» de la Marine Nationale Française, sous l'autorité du Commandant Carrioux, est venu immerger nos deux encombrants récifs. L'opération s'est déroulée sous le contrôle du Commandant Thouin avec l'assistance de nos plongeurs, de ceux de la Police Maritime et des plongeurs de la Marine Nationale.

La solidarité de tous ces hommes de mer, l'amitié que nous avons découverte et aussi la puissance exceptionnelle des moyens mis en œuvre ont permis de mener à bien cette opération d'envergure.

Nous renouvelons à ces deux officiers et à l'équipage du «Chevreuil» nos très sincères remerciements pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

Je dois ajouter que le chargement, le transport et le déchargement, du Port de Monaco au Port de Cap d'Ail, ont été effectués avec l'assistance de notre ami Marc Rinaldi (grue automotrice), la Société du Cyclindrage du Littoral (porte char). Nous avons dû en effet transporter nos récifs au Port de Cap d'Ail, seul susceptible, compte tenu de sa profondeur et du faible encombrement du plan d'eau, de permettre les manœuvres du «Chevreuil». Chacune de ces entreprises a tenu à offrir gratuitement son intervention.

Indépendamment de la mise en place de ces deux récifs, nous en avons réalisé un troisième avec des matériaux (tuyaux en poterie vernissée) qui nous ont été offerts par nos compatriotes, les frères Albert et Emile Lorenzi, commerçants de la rue Suffren-Reymond.

Ainsi, à ce jour, la Réserve sous-marine de Monaco est dotée des infrastructures suivantes :

— 3 récifs de 100 tonnes chacun en enrochements naturels, offerts par Monsieur Fernand Ortelli et immergés par —30 mètres grâce à la bienveillante intervention de la Société Monégasque de Remorquage (Monsieur Jean-Louis Marsan) ;

— 2 récifs de 15 tonnes chacun, offerts par Monsieur Gildo Pastor et immergés par —20 et —30 mètres avec le concours de nos adhérents et l'assistance du Service de la Marine de Monaco (pilotine et personnel) ;

— 2 récifs alvéolaires sur dalles de béton de 7 tonnes chacun, immergés par —20 et —30 mètres dans l'axe de l'épi central des plages du Larvotto ;

— 1 récif de 5 tonnes en poterie vernissée, immergé à la limite inférieure de l'Herbier de Posidonies par —20 mètres.

Tous ces matériaux sont nobles, non polluants et n'ont aucune incidence sur la vie de la faune et de la flore puisque nous avons pu constater au cours de nombreuses plongées qu'ils s'étaient peu à peu recouverts d'une abondante végétation, les concrétions calcaires ayant commencé à en souder les divers éléments et qu'enfin de nombreuses espèces de poissons et des langoustes les avaient adoptés.

Rascasse rouge - chapon
Capun
Scorpaena scrofa



Spirographes
Spirographis spallanzani
(vers annelés)
sur un récif de hourdis
recouvert d'hydraires,
de tubes calcaires, de vers,
d'algues rouges et brunes



Congre
Conger conger



Cette précision m'a paru indispensable pour couper court à certaines critiques que j'ai personnellement subies lorsque j'ai proposé et engagé sous ma seule responsabilité, la confection de ces récifs. Je dois ajouter que les renseignements préalablement recueillis tant auprès des conseillers de notre Association que des biologistes compétents, étaient une garantie suffisante pour augurer le succès de ces opérations.

Remplacement des chaînes et des bouées

Je vous ai exposé au début de ce compte-rendu, comment nous avons été amenés à rechercher les causes des désordres subis par le balisage et dans quelles conditions techniques et financières la Société Single Buoy Mooring est intervenue pour résoudre ce problème.

Nous avons, en attendant que soit trouvée une solution satisfaisante, continué à remplacer les bouées et les chaînes perdues sous l'effet de l'usure, des coups de mer, mais aussi à cause de l'évolution à proximité des bouées, de canots automobiles qui en ont crevé quelques-unes avec leurs hélices.

Au cours de ces deux années, nous avons pu maintenir le balisage grâce aux dons en espèces et en nature reçus de personnes et organismes dont nous nous devons de faire connaître les noms ci-après :

Monsieur Attia, de Nice (Société Récup-Métaux)
2 tonnes de chaînes de 10 et 12 mm.

Monsieur Joseph Déri (entreprise monégasque)
50 corps morts en béton et un concours financier.

MM. René et Roger Richelmi (entreprise monégasque)
45 corps morts en béton.

Prince Louis de Polignac,
Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer. . 4.000 F.

La Chambre Patronale du Bâtiment qui groupe 160 entreprises de Monaco
6.500 F.

Le Syndicat Patronal des Banques et Etablissements Financiers 9.200 F.

MM. Carlo et Beppe Ravano, armateurs. 10.000 F.

Mme et M. Luigi Frateschi (Sociétés Moravia et Mélania de Monaco)
50 bouées, 500 m. de chaîne 6 mm., 200 cosses et manilles inox de 12 mm, représentant une valeur de 16.500 F.

M. Maari (Société Single Buoy Mooring) 5.500 F.

M. Gilles Faggionato 2.800 F.

C'est grâce à tous ces amis et à tous ceux qui, plus modestes, nous ont soutenu dans notre action que l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature a pu continuer la tâche difficile qu'elle a entreprise aux côtés de S.A.S. le Prince Rainier III.

Nous les en remercions très sincèrement.

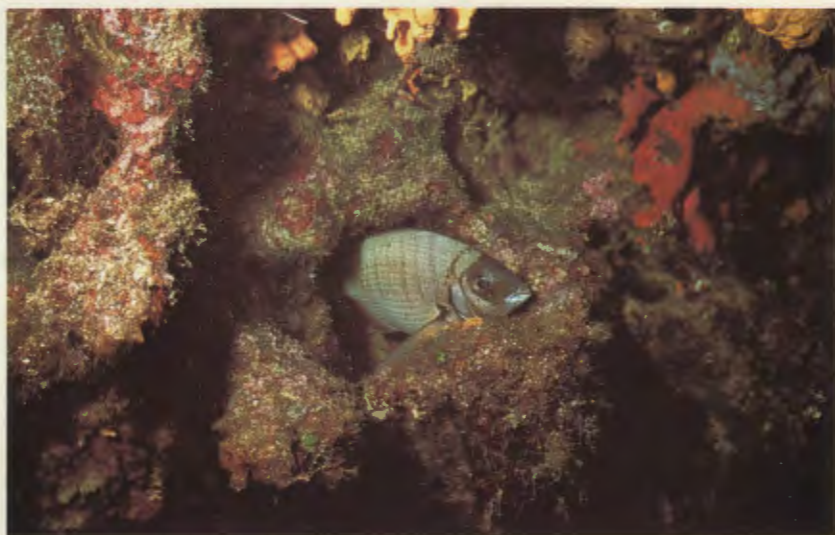
Surveillance de la Réserve

La sécurité des installations mises en place dans la Réserve, le développement constant de la faune notamment en espèces nobles et, plus particulièrement des langoustes, nous ont contraint à une surveillance accrue de la zone protégée.

Petites anémones
coloniales
Parazoanthus axinellae



Sar commun
Sargu
Diplodus sargus



Eponges
de gauche à droite :
Petrosia ficiformis
Axinella polypoides
Poecillastra compressa
(oreilles d'éléphants)



X

Certains de nos adhérents domiciliés dans les immeubles ayant une vue directe sur l'anse du Larvotto ou qui y travaillent, sont intervenus à plusieurs reprises pour mettre un terme aux activités de chasseurs ou pêcheurs sans scrupules qui ont, hélas, occasionné quelques dommages à la faune.

Nous sommes heureux de rendre hommage à l'action efficace et constante du personnel du Poste de Police du Larvotto ainsi que des agents assurant la surveillance de ces plages. Leurs nombreuses interventions sanctionnées par des procès-verbaux et paiement d'amendes transactionnelles ont porté leurs fruits puisque nous avons constaté, cet été, une baisse sensible des infractions.

En outre, dès le début de l'été, nous avons procédé à la mise en place de 10.000 dépliant en 5 langues comportant un plan de la Réserve. Ces dépliant ont été distribués dans les établissements balnéaires, dans les hôtels du bord de mer, aux yachtmen fréquentant le Port de Monaco. Cette publicité a contribué à une meilleure information du public local et à la sensibilisation de nos visiteurs. Les encouragements que nous avons reçus de ces derniers ont confirmé l'intérêt qu'ils portent à nos travaux. Nombreux sont aussi les estivants qui ont souhaité voir la Réserve étendue dans les eaux de la Commune de Roquebrune. C'est là un problème qui nous échappe, car il relève de la seule compétence des autorités françaises. Mais nous croyons savoir que l'exemple de la Réserve sous-marine de Monaco a fait son chemin puisque le Préfet des Alpes-Maritimes vient d'autoriser la création d'une réserve à Golfe Juan, actuellement en cours d'organisation.

**Intervention du Service
Hydrographique
et Océanographique
de la Marine Nationale
Française (S.H.O.M.)**

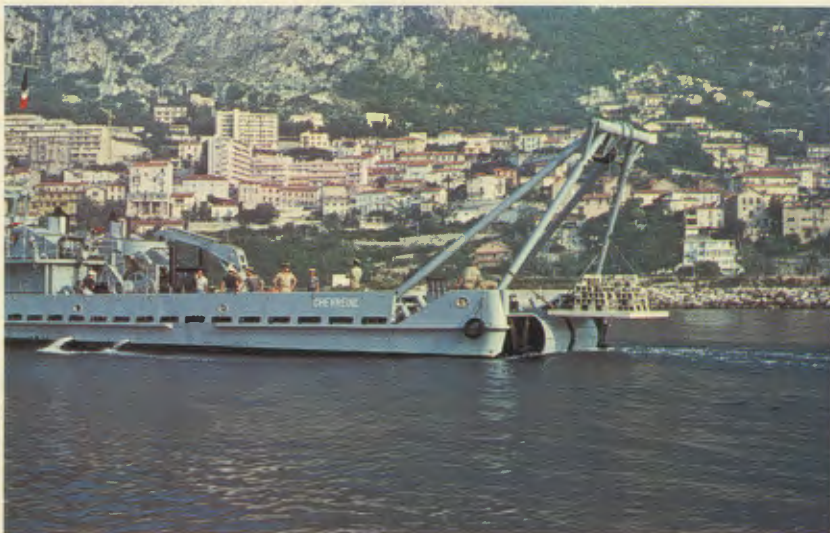
La connaissance des limites de l'Herbier de Posidonies (contours, profondeurs, etc) des rochers naturels existant dans la Réserve, l'importance des bancs de sable et de gravier, la position précise des différents récifs mis en place, était indispensable à la poursuite rationnelle de nos travaux. La cartographie d'une zone sous-marine de près de 50 hectares (deux fois la superficie du terre-plein de Fontvieille) présente des difficultés nettement supérieures au levé topographique d'un terrain en rase campagne. Nos premières tentatives pour établir une carte de la zone du Larvotto nous ont montré l'ampleur d'une tâche pour laquelle nous ne disposions ni du personnel qualifié, ni du matériel nécessaires. Il ne nous était pas possible dans ces conditions de faire un travail sérieux exploitable par la suite.

A l'occasion de la XIème Conférence Hydrographique Internationale qui s'est tenue à Monaco en avril 1977 et grâce à la bienveillance de Monsieur le Lieutenant-Colonel Soutiras, Commandant Supérieur de la Force Publique, nous avons pu entrer en relation avec Monsieur Eyriés Ingénieur Général de l'Armement (Hydrographe), Directeur du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (S.H.O.M.) qui a bien voulu autoriser les officiers et techniciens de la Mission Océanographique de la Méditerranée (Toulon) à procéder, dans le cadre d'une mission sur le littoral des Alpes-Maritimes, au levé que nous souhaitons.

Celui-ci a été effectué le 7 avril 1979 par le navire hydrographique «La Recherche» sous l'autorité du Commandant Thouin, Ingénieur Hydrographe de la Marine. La totalité de la Réserve a fait l'objet d'un quadrillage précis grâce aux sonars latéral et vertical équipant les vedettes d'assistance de «La Recherche». Les éléments recueillis par ces techniciens ont fait l'objet d'un complément d'information sur le site par nos plongeurs et ceux de la Compagnie des Carabiniers. Ce contrôle était indispensable pour identifier avec certitude la nature des obstacles décélés par les sonars et enregistrés sur bandes (Sonogrammes).

L'ensemble a ensuite été confié à Monsieur Martano, Officier Principal des Equipages, Hydrographe (E.R.) pour sa transcription en clair sur une carte. Celle-ci sera définitivement rédigée dans quelques mois et nous pourrons alors disposer d'un document de travail sur lequel apparaîtront tous les détails figurant sur le fond de la Réserve :

«Le Chevreuil»,
navire spécialisé
de la Marine Nationale Française
pour le mouillage d'engins lourds
ou la récupération d'épaves



Récif construit sur dalle béton,
poids unitaire : 7 tonnes



Plongeur libérant
les câbles d'amarrage
d'un récif sur le fond



- récifs artificiels,
- corps morts d'ancrage des bouées,
- limites de l'Herbier de Posidonies,
- bancs de sable ou gravier,
- enrochements naturels.

Il nous restera ensuite à reporter sur cette carte les caractéristiques des éléments complémentaires que nous aurons pu découvrir lors de prochaines plongées ou que nous aurons installés sur les fonds pour la poursuite de nos travaux.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée, pour renouveler mes très sincères remerciements à Monsieur l'Ingénieur Général Eyriés, au Commandant Thouin et aux techniciens de la Marine Nationale pour l'aide précieuse et efficace qu'ils ont bien voulu apporter à la réussite d'une opération exceptionnelle que nous n'aurions pu mener à bien avec nos seuls moyens. Nos remerciements vont aussi aux services techniques de l'Administration (Travaux Publics, Service de la Marine) qui ont participé aux travaux sur le terrain.

Enfin j'associerai à ces remerciements, Monsieur Louis Caravel Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics et les Affaires Sociales qui a bien voulu nous apporter le concours de ses Services pour nous permettre de régler les frais de rédaction de la carte qui restera propriété commune de l'Etat et de notre Association.

Equipements techniques

La généreuse collaboration qui nous a été accordée dès le début de nos premiers travaux pour la mise en place du balisage par le Service de la Marine, la Police Maritime et des amis propriétaires de bateaux ne pouvait à l'évidence être mise à contribution d'une manière permanente. Nous n'aurions pas manqué en effet de leur apporter une gêne que nous ne souhaitons pas.

C'est ainsi que nous avons été amenés à rechercher une certaine autonomie. Notre tâche a été facilitée par :

- Monsieur l'Administrateur des Domaines qui a mis à notre disposition un bateau abandonné que nous avons échangé contre une barge d'utilisation beaucoup plus commode pour nos plongeurs ;
- Monsieur Fernand Tinarelli, Entrepreneur Monégasque qui nous a offert un moteur hors-bord, neuf, de 20 ch. ;
- Monsieur Jules Paez, mécanicien de marine, lequel a tenu à assurer gratuitement son entretien.

Nous avons baptisé cette embarcation «La Posidonie», du nom même du végétal qui constitue la flore essentielle de la prairie sous-marine du Larvotto.

«La Posidonie» nous a rendu bien des services depuis deux ans, transportant sur le site de la Réserve les plongeurs et le matériel, assurant de fréquentes missions de surveillance, de jour comme de nuit. Sans elle notre action aurait été limitée à quelques sorties. Son carénage complet a été réalisé par notre ami Gianfranco Rossi Directeur Technique de la Société Riva qui a tenu ainsi à s'associer à nos travaux.

Les dons en espèces qui nous avons reçus, nous ont permis de compléter notre équipement par l'achat de deux tenues complètes de plongée (bi-bouteilles, combinaisons, bouées de sécurité, etc.).

Ainsi, grâce aux efforts de tous, notre association dispose maintenant d'un matériel suffisant pour assurer correctement les tâches qui lui incombent et qu'elle espère mener à bien.

Je dois souligner la compréhension dont nous avons été l'objet de Monsieur Jean Mascaro, Receveur Principal des Douanes, qui a bien voulu intercéder

Labre vert
Çësura
Labrus turdus



Langouste
Palinurus vulgaris



Saupe - Sarpa - Boops salpa



auprès de son Administration pour nous faire bénéficier de la détaxe sur les carburants, réduisant de 50 % nos dépenses pour l'achat de l'essence de «La Posidonie».

Implantation de *Pinna nobilis* dans la Réserve

Dans la région de Monaco, on pouvait trouver il y a quelques années de grands Mollusques Lamellibranches : les nacres (*Pinna nobilis* L) qui ressemblent à des moules géantes pouvant dépasser 60 cm. de hauteur.

De même que les moules, les nacres sécrètent un byssus dont les filaments peuvent atteindre une grande longueur. Ce byssus était récolté en Corse et en Italie et travaillé pour fabriquer des gants de luxe.

Plus récemment, ce sont les plongeurs qui ont dépeuplé les champs de nacres pour récupérer leurs coquilles : éphémères trophées qui éclatent généralement quand elles sont exposées à une atmosphère trop sèche.

On assiste actuellement sur toutes les côtes de la Méditerranée à une raréfaction des nacres et le statut privilégié de la Réserve, à l'abri des plongeurs, en faisait un lieu idéal d'expérience de repeuplement.

Cette expérience est en cours grâce à nos amis : Messieurs Arnoult, Directeur de l'Aquarium du Musée Océanographique et Hignette, son adjoint membre de l'A.M.P.N. et biologiste. Au cours de missions à l'étranger, Monsieur Hignette a récolté, en plongée, les nacres dont il avait besoin pour son travail de recherche et a proposé d'en implanter une quarantaine dans la Réserve.

Un premier stock à 8 mètres de profondeur a été en partie victime de la houle et de certains poissons. Les survivants et un deuxième groupe, plantés dans l'herbier à 15 mètres de profondeur, semblent avoir bien accepté leur nouveau domaine après plus de 4 mois d'expérience.

Ce résultat encourageant montre, qu'en prenant certaines précautions, il doit être possible de procéder au repeuplement de zones favorables. Ces animaux serviront à des études de croissance et il ne nous reste qu'à espérer qu'ils se reproduiront et ensemenceront la Réserve.

Conférence C.I.P.A.L.M. à Nice

Le 30 janvier 1979 s'est tenue, à l'Aéroport de Nice, une conférence organisée par la Cellule d'Intervention contre les Pollutions dans les Alpes-Maritimes, présidée par Monsieur Jacques Tanzi, Directeur Départemental de l'Équipement et par le Docteur Alain Bombard. Cette conférence avait pour objet de présenter aux techniciens, aux biologistes et aux journalistes le projet de création d'une réserve sous-marine à Golfe-Juan.

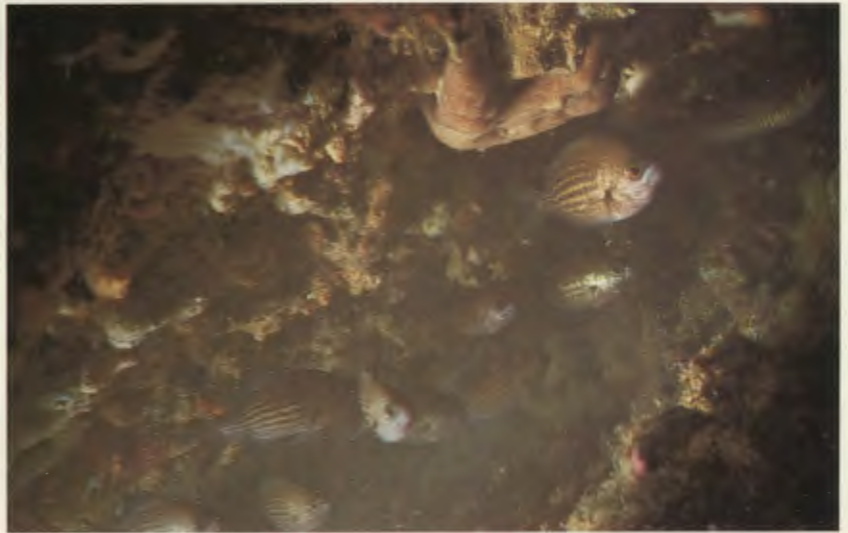
J'ai été invité à cette conférence et j'ai pu expliquer et commenter par l'image la création et l'organisation de la Réserve sous-marine de Monaco. L'auditoire a été agréablement surpris d'apprendre ce que nous avons pu réaliser en trois années. De nombreuses questions furent posées auxquelles je me suis efforcé de répondre tout en soulignant qu'il valait mieux, pour une information plus précise, assister à la projection des documents photographiques que nous avons ramenés au cours des plongées dans la Réserve de Monaco.

Nos amis niçois ont accepté d'enthousiasme de venir à Monaco, assister à la soirée que nous préparions.

Mais nous savions ainsi que nous n'étions plus seuls à organiser une réserve puisqu'à quelques kilomètres de chez nous, des hommes courageux, animés d'un même amour de la mer, conjuguèrent leurs efforts aux nôtres pour participer, avec d'autres nous le souhaitons, à la sauvegarde de notre belle Méditerranée.



Püvereta piciuna
Tripterygion minor



Castagnoles
Castagnera
Chromis chromis



Poulpe
Octopus vulgaris
sur des algues brunes
(*Halopteris scoparia*)

Soirée d'information
du 2 avril 1979, au Centre
de Congrès Auditorium
de Monte-Carlo

Je voudrais vous dire combien d'efforts ont été nécessaires pour préparer les documents photographiques qui ont permis de rendre compte, à tous nos adhérents, aux généreux donateurs qui nous ont aidés, de l'utilisation des matériels, matériaux et sommes d'argent qu'ils nous ont confiés.

C'était notre seul moyen de les remercier, d'une part, et d'autre part, de leur montrer par l'image les premiers résultats obtenus après trois années du travail acharné d'une équipe qui voulait à tout prix apporter son soutien à l'œuvre de notre Souverain.

Je ne pourrai entrer dans tous les détails qui allongeraient inutilement cet exposé, mais je vais essayer de vous en donner l'essentiel.

a/ Film sous-marin en couleurs

Il a été réalisé par Monsieur Raymond Corda, passionné de prises de vues sous-marines, qui connaît bien la Réserve pour avoir participé à nos côtés à la mise en place des récifs alvéolaires et au balisage des contours de l'Herbier de Posidonies.

28 plongées ont été nécessaires pour permettre la réalisation de 20 minutes de projection.

Les bobines de film (près de 1.000 mètres) nous ont été offertes par Télé Monte-Carlo, les frais de prises de vues ayant été en partie payés par une subvention de 2.000 F. que nous a accordée notre ami Louis Blanchy, Directeur du Tourisme et des Congrès.

La sonorisation (texte et musique) a été assurée par Télé Monte-Carlo avec l'assistance de Liliane Rose qui a bien voulu nous prêter sa voix pour les commentaires.

Les images animées ont permis de donner la mesure de nos travaux mais, surtout, de montrer l'extraordinaire vie qui règne dans cette zone du littoral de la Principauté. Les espèces les plus variées, aux couleurs chatoyantes, les alevins tourbillonnant dans un ballet effréné auprès de leurs géniteurs, nous ont offert le spectacle rassurant d'une faune bien active que nous nous efforcerons tous de développer, même si cela doit nous demander encore plus de travail.

J'ajoute que, durant le tournage de ce film, la sécurité du caméraman a été assurée de jour comme de nuit, par nos plongeurs, ceux des Sapeurs-Pompiers et de la Police Maritime.

b/ Diaporama

Sa réalisation nous a occasionné bien des soucis car les plongées se situaient dans une période de mauvais temps. La mer, sans cesse agitée, rendait difficile nos sorties et lorsque nous pouvions bénéficier d'une accalmie, de nombreuses suspensions dans l'eau troublaient la qualité des images nous obligeant à recommencer. Plus de 1.000 diapositives ont été prises au cours des 180 heures de plongées effectuées par les 3 spécialistes de la Police Maritime : Messieurs Giordano, Everard et Van Went, assistés par l'équipage de la vedette « Jacques Boissy ». Il a fallu, par la suite, traiter toutes ces informations, refaire de nouvelles photos sur des points particuliers pour aboutir finalement à la sélection de 160 images. Leur montage a été réalisé par nos plongeurs avec la collaboration technique du Club CINEAM de Monaco présidé par notre ami Roger Canis qui a assuré la sonorisation de l'ensemble, d'une durée de 20 minutes. Monsieur José Sacré, speaker à T.M.C., a bien voulu nous offrir son concours pour la présentation des commentaires.

Ce document remarquable par la netteté des images et la précision du texte a permis de se rendre compte, d'une tout autre manière, du travail accompli sur le littoral de notre Pays et des résultats obtenus.



Spongiaires et
Bryozoaires



Corb
Crovu
Sciaena umbra



Rougets de roche
Triya de scheyu
Mullus surmuletus

L'authenticité de ce documentaire en fait toute la valeur, et le mérite en revient aux plongeurs qui l'ont réalisé dans des conditions très difficiles, en prenant, à plusieurs reprises, des risques certains.

Nous avons eu la satisfaction de présenter ces deux documents, en présence de S.A.S. le Prince Rainier III qu'accompagnaient S.A.S. la Princesse Caroline et Monsieur Philippe Junot, devant 1.100 personnes réunies le 2 avril 1979 au Centre de Congrès Auditorium de Monte-Carlo. Les plus hautes autorités de notre Pays étaient présentes ou représentées à cette soirée : Monsieur le Ministre d'Etat, Messieurs les Conseillers du Gouvernement pour l'Intérieur et les Travaux Publics, Monsieur le Président du Conseil National, Monsieur le Maire et combien d'autres que nous ne pouvons toutes citer. Les autorités et organismes officiels français des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches-du-Rhône avaient bien voulu répondre à nos invitations. Nous avons pu aussi accueillir dans la salle, des chefs de services de la Préfecture de Nice, Monsieur le Directeur de l'Equipement des Alpes-Maritimes assisté de ses collaborateurs, Monsieur le Directeur des Affaires Maritimes, tous les ingénieurs et techniciens de la C.I.P.A.L.M., des officiers de la Marine Nationale venus de Toulon, des chefs de services de la Préfecture de Marseille.

Trois années de travail acharné résumées en quarante minutes de projection, mais avec la fierté d'avoir accompli une œuvre utile que beaucoup nous envient maintenant. Que de chemin parcouru au cours de ces années où parfois le découragement nous a gagnés devant les difficultés rencontrées, les critiques formulées à l'encontre de cette équipe d'empêcheurs de tourner en rond. Car si aujourd'hui la Réserve sous-marine de Monaco est un fait réel, certes modeste mais important, à l'échelle de notre Pays, c'est à l'acharnement de cette même équipe que nous la devons. Ces amis qui ont peiné, sacrifié leurs loisirs, délaissé parfois leurs familles ont droit à notre reconnaissance car sans eux, cette parcelle du littoral de la Principauté n'aurait pu retrouver la vie que l'on y découvre aujourd'hui.

Notre action est certes récompensée par de nombreux témoignages de satisfaction qui nous sont adressés, par les encouragements que nous recevons de ceux-là mêmes qui à nos débuts ont fait preuve d'un scepticisme que nous excusons volontiers.

Mais le plus bel encouragement que nous souhaitons, qui a le plus touché l'équipe animatrice comme tous les adhérents de l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature nous est venu de notre Souverain qui a eu la délicate attention, au soir du 2 avril, de nous offrir Sa Présidence d'Honneur. Ce soir-là, j'avais la joie d'annoncer, avec une émotion partagée par tous nos amis présents dans la salle, que l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature venait d'avoir Son Premier Président.

Permettez-nous, Monseigneur, de Vous renouveler nos respectueux remerciements pour la sollicitude que Vous nous avez témoignée au cours de ces quatre années. Vous avez suivi nos travaux avec beaucoup d'attention, participant par Vos conseils à la création de la Réserve sous-marine de Monaco, aujourd'hui devenue une réalité que nous offrons à notre Pays.

L'exemple de la Principauté sera suivi par d'autres réalisations de l'espèce, et ainsi pourra s'amorcer une merveilleuse chaîne de solidarité pour la survie de la Méditerranée. Il nous faudra encore beaucoup de ténacité, beaucoup de travail pour parfaire notre tâche, car l'édifice que nous avons mis sur pieds est encore fragile. La compréhension et le soutien de tous ceux qui s'intéressent à la protection de notre patrimoine marin devront continuer à se manifester comme cela s'est fait jusqu'ici depuis le jour (4 ans déjà) où un groupe de garçons convaincus de l'utilité d'une action, dans ce domaine, a pris la responsabilité de s'atteler à cette tâche.

Hommage à Alain Saquet,
mise à la mer par «Le Berbère»
de la stèle commémorative
au centre de l'Herbier de Posidonies



Vedette «Jacques Boissy»
de la Police Maritime
en action dans la Réserve



Mise à l'eau
d'une bouée de balisage
en surface



**Interventions
de la Direction
du Tourisme et des Congrès**

Notre ami Louis Blanchi, Directeur du Tourisme et des Congrès et ses collaborateurs n'ont cessé de nous apporter une précieuse collaboration en facilitant les contacts avec la presse locale ou internationale, en nous permettant la diffusion de 10.000 plaquettes d'information dans les hôtels de la Principauté et les agences de voyage.

De nombreux journalistes ont pu ainsi recueillir une importante documentation sur la Réserve, complétée notamment par des photographies sous-marines. Nous aurons la possibilité, au mois de mars 1980, de disposer d'une partie du stand de la Principauté à OCEANEXPO qui se tiendra à Bordeaux. Le diaporama que nous vous avons présenté, le 2 avril, pourra être projeté à l'occasion de cette importante exposition internationale.

Si notre Association n'a pas de vocation touristique particulière, elle n'en participe pas moins au renom de notre belle Principauté en faisant connaître bien au-delà de ses frontières, la tradition maritime de Monaco.

Extension de la Réserve

Lorsqu'au mois d'avril 1976 nous commençons nos premiers travaux pour la création de la Réserve sous-marine, les moyens dont nous disposions ne nous permettaient pas de tout faire simultanément. Il fallait en conséquence, limiter nos efforts en fonction du matériel disponible à l'époque. C'est ainsi que le périmètre de la Réserve fut inscrit dans un quadrilatère d'environ 250.000 m² comprenant la plus grande partie de l'Herbier de Posidonies dont nous avons pu cerner les contours. L'intérêt suscité par cette opération au cours des trois premières années de travail, mais aussi l'accroissement considérable de nos moyens d'intervention nous ont amenés à proposer à S.A.S. le Prince Souverain d'étendre la limite Est de la Réserve, jusqu'à la frontière franco-monégasque de la Commune de Roquebrune-Cap-Martin. L'accord donné par notre Souverain nous a ainsi permis de porter à 450.000 m² la superficie totale de la Réserve et d'incorporer dans son nouveau périmètre, l'Herbier de Posidonies qui borde la face Est du terre-plein du Larvotto, et quelques rochers sous-marins présentant un grand intérêt en raison de la richesse particulière de la faune et de la flore qui y sont implantés.

Cette extension a été matérialisée, au mois de mai 1979, par la mise en place de nouvelles bouées, portant ainsi à 42 le nombre de celles qui ceignent la Réserve.

Ce vaste domaine sous-marin constitue un merveilleux laboratoire naturel, bien protégé, que nous offrons, selon le vœu de S.A.S. le Prince Rainier III, aux chercheurs qui voudront bien venir y effectuer des travaux scientifiques afin de mieux connaître encore, dans leur site naturel, les espèces locales qui bénéficient, grâce aux travaux de notre Association, d'une tranquillité propice à leur développement.

Hommage à Alain Saquet

Il y a deux ans, au mois d'août 1978, notre ami Alain Saquet, membre de l'A.M.P.N. nous quittait dans les circonstances tragiques de l'incendie de son bateau. Lui qui aimait tant la mer, qui avait assuré la mise en place du balisage de la Réserve, mourait sur cette mer à laquelle il venait de consacrer le meilleur de lui-même au cours des dernières semaines de sa vie.

Quelques jours à peine avant ce tragique accident, il avait pris sur lui d'engager une vaste campagne auprès de ses amis du Port, pour les inciter à participer activement au démarrage de cette Réserve dont il avait perçu toute l'importance.

Nous avons voulu perpétuer son souvenir en plaçant au centre de l'Herbier de Posidonies une stèle constituée d'un bloc de pierre naturelle gravé à son nom et portant sa photographie. Une croix de fer surmonte ce bloc immergé par -18 mètres. Ainsi, Alain Saquet, à travers le symbole que représente cette stèle,

pourra à nos côtés, continuer à suivre le développement de cette Réserve qu'il a contribué à organiser.

**Fondation
Océanographique
Ricard**

Dans le cadre des contacts que nous cherchons à développer avec des organismes qui œuvrent à la protection du milieu marin, nous avons proposé à la Fondation Océanographique Ricard dont les laboratoires sont installés dans l'île des Embiez, de nous recevoir.

Une réunion de travail à laquelle participaient le Docteur Alain Bombard et Monsieur André Segui Secrétaire Général de la Fondation, a été organisée le 15 décembre 1979 dans la bibliothèque de la Fondation. Monsieur Marcel Kroenlein Vice-Président de l'A.M.P.N., Patrick Van Klaveren Secrétaire Général et moi-même avons pu présenter à nos amis, le diaporama suivi d'un exposé sur les objectifs de notre Association.

L'accueil chaleureux que nous avons reçu nous permettra de poursuivre une coopération mutuelle dès les prochains mois pour l'organisation de projections ou de conférences.

Nous remercions bien vivement les responsables de la Fondation Ricard de nous avoir donné l'occasion d'échanger des informations sur nos travaux respectifs.

**Salon International
de la Navigation
de Plaisance**

Grâce à l'obligeance de Madame et Monsieur Frateschi qui ont bien voulu mettre à notre disposition une des vitrines de leurs stands, notre Association a été présente au Salon International de la Navigation de Plaisance qui s'est tenu à Paris du 11 au 20 janvier 1980. Une grande photographie en couleurs de la zone du Larvotto et 12 photographies également en couleurs ont permis de montrer au public parisien comment a été organisée la Réserve sous-marine de Monaco. En projection vidéo continue le diaporama a donné par l'image un aperçu de nos travaux. L'affluence constatée devant «notre vitrine» a été un réel succès, l'intérêt porté par de nombreux journalistes et un public important ne s'étant pas démenti pendant toute la durée du Salon.

Son Excellence Monsieur Christian Orsetti Ambassadeur de Monaco à Paris accompagné de Monsieur René Bocca Ministre Conseiller ont tenu à honorer de leur présence le stand exposition au cours d'une réception offerte par Monsieur et Madame Frateschi dans l'après-midi du jeudi 17 janvier.

Ainsi l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature grâce à l'obligeance de ses amis a pu participer, même modestement, à la chaîne de solidarité qui peu à peu se met en place pour aider à la survie de notre Méditerranée.

*

Je voudrais terminer cette première partie du compte rendu de nos activités 1978-79 en précisant que l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature compte aujourd'hui près de 500 adhérents qui assurent par leurs cotisations annuelles :

- 30 francs pour les adultes,
- 10 francs pour les enfants,

les seuls revenus fixes dont nous disposons. Les dons en espèces que nous recevons de nos amis nous permettent de faire face aux dépenses d'entretien des installations de la Réserve et du matériel dont nous sommes équipés.

J'ajoute que l'Association n'a sollicité aucune subvention financière de l'Etat, non parce qu'elle rejette toute participation de cette nature aux travaux qu'elle a engagés, mais parce que nous considérons qu'une telle solution de facilité retirerait tout son intérêt à notre action. Nous considérons, en effet, que

chacun d'entre nous, à sa manière, avec les moyens dont il dispose, se doit de participer à cette «bonne action collective» de sauvetage d'une mer sur les rives de laquelle il vit et qu'hélas, il contribue à polluer malgré lui. Laisser à l'Etat le soin de tout faire, c'est se voiler la face devant ses propres responsabilités et se donner bonne conscience à propos d'une action, à laquelle on demeure entièrement étranger.

Nombreux sont ceux qui ont compris le bien fondé de notre raisonnement, mais la poursuite de notre tâche entraîne évidemment des frais importants qui se renouvellent d'une année à l'autre. C'est la raison pour laquelle nous demandons à nos adhérents, après avoir lu cette plaquette, de la prêter à leurs amis, afin que soient mieux connus les objectifs poursuivis et au soutien desquels nous les invitons à apporter leur concours.

*
* *



S.A.S. le Prince Rainier III, S.A.S. la Princesse Caroline et Monsieur Philippe Junot accueillis par le Conseil d'Administration de l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature au Centre de Congrès Auditorium, le 2 avril 1979, à l'occasion de la soirée de projection sur les travaux réalisés dans l'anse du Larvotto depuis la création de la Réserve.

Cette plaquette à été tirée à 5.000 exemplaires
dont 500 exemplaires numérotés de 1 à 500
sur les presses de l'Imprimerie Testa
12, Quai Antoine 1er à Monaco
en janvier 1980

*
* *

Sa réalisation a été rendue possible grâce aux généreux concours de :

- M. Michel Bavastro,
Président-Directeur-Général de Nice-Matin pour la photogravure couleur ;
- M. Joseph Deri,
Entrepreneur de Travaux Publics à Monaco ;
- Mme Caroline Saquet,
Entreprise de Travaux sous-marins ;
- M. Jean-Charles Arnaud,
Président de la Fondation Océanographique Ricard, Ile des Embiez ;
- M. et Mme Luigi Frateschi,
Société Moravia Yachting et Société Mélania à Monaco ;
- L'Imprimerie Testa.

Les photos illustrant cette plaquette sont de :

- MM. Eugène Debernardi ;
Jean-Pierre Debernardi ;
Jean-Pierre Giordano ;
Jean-Marie Moll ;
Patrick Van Klaveren.